

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

ASSAINISSEMENT - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À SAINT-HILAIRE-LA-PALUD POUR L'EXTENSION DU SYSTÈME LAGUNAIRE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

Titulaires absents excusés :

Gérard LABORDERIE, Alain LIAIGRE, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

ASSAINISSEMENT - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À SAINT-HILAIRE-LA-PALUD POUR L'EXTENSION DU SYSTÈME LAGUNAIRE

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1311-9 à L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

M^{me} AM. C. est propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée ZR0028 sise sur le Lieu-dit Les Roquettes à Saint-Hilaire-la-Palud. Cette parcelle est exploitée par l'EARL CAILLAUD.

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence assainissement, il est nécessaire pour la CAN de disposer de ce terrain d'une superficie de 16 370 m² pour la parcelle cadastrée ZR0028 en vue de l'extension du système lagunaire de Saint-Hilaire-la-Palud.

Le prix d'acquisition a été fixé à 3 500 € soit 2 138,06 €/ha. Compte tenu du prix, l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (ex France Domaine) n'est pas nécessaire.

Selon le barème de la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, une indemnité d'éviction doit être versée à l'exploitant d'un montant de 7 470,35 €.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition de la parcelle citée ci-dessus appartenant à M^{me} AM. C. ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'acte authentique notarié ou administratif à intervenir, tous les frais liés à cette acquisition étant pris en charge par la CAN.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Elmano MARTINS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué